

Quizz « Après la 3^{ème} Segpa, lycéen ou apprenti ? »

1. Après la 3^{ème} Segpa, je pourrai aller :
 - Soit au LP ou au CFA
 - Seulement au LP
 - Seulement au CFA
2. En apprentissage (CFA) ou sous statut scolaire (LP), les formations et diplômes (CAP, BAC Pro) sont les mêmes.
 - VRAI
 - FAUX
3. En apprentissage, je perçois un salaire et je signe un contrat de travail.
 - VRAI
 - FAUX
4. En apprentissage, j'ai les mêmes droits et devoirs qu'un autre salarié de l'entreprise.
 - VRAI
 - FAUX
5. En apprentissage, j'aurai :
 - 5 semaines de congés.
 - 16 semaines de congés.
6. Au lycée professionnel j'aurai :
 - 5 semaines de congés.
 - 16 semaines de congés.
7. En apprentissage j'aurai :
 - Une alternance de périodes en entreprise et au CFA.
 - 8 semaines par an de stage en entreprise (PFMP).
 - Plus de semaines en entreprise qu'au CFA.
 - Moins de semaines en entreprise qu'au CFA.
8. Au lycée professionnel j'aurai :
 - 8 semaines par an de stage en entreprise (PFMP).
 - Plus de semaines en entreprise qu'au LP.
 - Moins de semaines en entreprise qu'au LP.
9. Au LP j'aurai davantage de temps pour travailler mes cours.
 - VRAI
 - FAUX
10. Au LP je pourrai aller dans différentes entreprises à chaque période de stage (PFMP).
 - VRAI
 - FAUX